



Protocole National
pour assurer la santé
et la sécurité des
salariés (31/08/2020)

Instructeurs(trices)


Les formateurs/
formatrices sont


Formé(e)s et
formateur(trice)
prévention
COVID


Equipé(e)s
d'une visière et
de masques


Doté(e)s de
désinfectant
conforme à la
norme
EN 14476


Nos kits réalité virtuelle
sont dotés d'EPI
respectant les mesures
sanitaires


Doté(e)s de
gel hydro-
alcoolique



Doté(e)s de
sacs déchets et
d'essuie-tout


Documents
stagiaires
pouvant être
dématérialisés

Apprenants


Pas de formation
si symptôme(s)
apparenté(s)
au COVID


Port du masque
OBLIGATOIRE
pendant la
théorie et
la pratique.


Désinfection
le stagiaire se
désinfecte les
mains avant
d'utiliser
l'extincteur ou
réaliser les cas
pratiques


Nettoyage
Les points de
contacts
(extincteurs,
matériels) sont
désinfectés avant
et après la
formation



Suggestions et bonnes pratiques

Recommandations
d'organisation des
formations SST au
26/06/2020 (INRS)



Nos instructeurs(trices) sont doté(e)s de dispositifs permettant de respecter les règles sanitaires SST selon les recommandations de l'INRS.



Les espaces dédiés à la formation sont multiples : salle de réunion mais aussi réfectoire, poste de travail, en parcourant les locaux, en extérieur.



Formation en Blended-Learning : théorie en distanciel et en autonomie, et partie pratique en présentiel avec un formateur Desautel, pour valider les acquis de la partie théorique.

Il est interdit :
de fumer



et d'utiliser un
téléphone durant la
formation

